



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Direction Départementale des Territoires et de la Mer
du Pas-de-Calais*

*Délégation à la Mer et au Littoral
Pôle des Capitaineries des ports régionaux
Capitainerie du port de Boulogne-sur-Mer*

**AVIS LOCAL
À LA NAVIGATION
DU SITE
DE BOULOGNE-SUR-MER
N° 67 / 2018**

PORT DE BOULOGNE-SUR-MER

AVANT-PORT

Les navigateurs sont informés qu'une manifestation pour l'inauguration de l'ouverture du Grand Nausicaa aura lieu le 18 mai 2018. Cette manifestation comporte le tir d'un feu d'artifices sur l'avant-port de Boulogne.

Les deux points de tirs du feu d'artifices sont les suivants :

- Terre-pleins au Sud de la Capitainerie du port ;
- Pointe Nord de l'Éperon de l'ancienne Gare Maritime.

La navigation sera interdite dans le chenal d'accès à l'avant-port, l'avant-port et l'arrière-port de :

22h00 à minuit le 18 mai 2018.

Les écluses Loubet et Sanson seront consignées durant la même période.

Boulogne-sur-mer, le 9 mai 2018

Le Commandant Adjoint du Port



Y. MOREL